

Dossier suivi par :

Sophie GERBER
sophie.gerber@ac-amiens.fr

Laurent MOUTET
laurent.moutet@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR :
03.22.82.39.70
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 14 septembre 2022

Sophie GERBER
IA-IPR de Physique-Chimie
Laurent MOUTET
IA-IPR de Physique-Chimie
à
Mesdames et Messieurs les Professeurs de
Physique-Chimie

s/c de
Mesdames et Messieurs les chefs des
établissements publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2022-2023

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Préambule commun à toutes les disciplines

La rentrée scolaire 2022 se présente à nous dans des conditions sanitaires meilleures que les précédentes, et nous nous en réjouissons tous. La dernière session des examens de fin d'année a pu se tenir sous une forme proche de la normale, avec certains aménagements comme l'instauration des épreuves de contrôle en BTS, sous forme d'interrogations orales, pérennisées cette année.

L'année scolaire à venir voit par ailleurs apparaître d'autres nouveautés : l'enseignement optionnel des mathématiques dans le tronc commun de première générale adossé à l'enseignement scientifique, la possibilité de découverte des métiers pour les élèves de cinquième, l'extension du Pass culture, ...

Ce nouveau contexte renforce le sens de l'École comme principal vecteur d'unité fondé sur notre contrat social. L'école est et doit rester un lieu d'éducation et de déploiement des capacités de chacun conformément aux valeurs de la République. La maîtrise de la langue écrite et orale est essentielle pour faire de nos élèves des citoyens libres et éclairés. Quelle que soit votre discipline ou votre spécialité, chacun et chacune d'entre vous participent à l'acquisition de ces compétences indispensables à la formation de nos élèves. A cet égard, les évaluations nationales d'entrée en sixième et les tests de positionnement en seconde, comme l'ensemble des indicateurs disponibles, offrent une aide précieuse pour établir un diagnostic précis sur les connaissances et les compétences de nos élèves. Leur analyse et leur exploitation permettent d'apporter une réponse pédagogique adaptée en classe, qu'elle soit personnalisée ou collective. Elles contribuent à une connaissance plus fine des besoins dans les établissements et nourrissent la réflexion sur des actions à engager au bénéfice de nos élèves dans une continuité pédagogique inter-cycles.

De même, le travail réalisé dans le cadre des projets d'évaluation au sein des lycées doit se poursuivre à tous les niveaux de classe en vue d'assurer l'équité entre les élèves, un des fondements républicains de notre École.

Le nouveau projet académique vise notamment à favoriser le développement de tous les élèves et à les outiller face aux différents enjeux contemporains. Les projets transversaux ou interdisciplinaires y participent pleinement. Pour soutenir votre engagement dans des projets innovants, pour faciliter l'acquisition de savoirs et de compétences par les élèves, mais aussi pour mieux renforcer le sens et la cohérence de leurs parcours, l'EAFC (École Académique de la formation continue) propose cette année des modules de formation dans les domaines

tels que l'éducation à la santé et au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, les usages du numérique...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à la réalisation de tous vos projets et à l'épanouissement de nos élèves.

Paragraphe spécifique à la physique-chimie

Nous tenons tout d'abord à renouveler les remerciements adressés à tous les professeurs de physique-chimie de l'académie pour leur investissement ainsi que pour leur adaptabilité dans le contexte inédit lié à la crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021-2022. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie. Nous remercions tous les professeurs engagés dans l'accompagnement ou la formation des professeurs titulaires, stagiaires, contractuels, alternants et assistants d'éducation en préprofessionnalisation dans le cadre du tutorat et nous félicitons chaleureusement les lauréats de concours.

Nous pourrons compter cette année sur l'aide de nos chargés de missions dans le cadre des visites d'accompagnement ou réunions pédagogiques : M. Stéphane BOUÉ (stephane.boue@ac-amiens.fr), Mme Christine DENEL (christine.denel@ac-amiens.fr), M. Denis GREDY (denis.gredy@ac-amiens.fr), M. Julien LEFEBVRE (julien.lefebvre@ac-amiens.fr), Mme Géraldine PICOT (geraldine.picot@ac-amiens.fr), Mme Hélène POIGNARD (helene.poignard@ac-amiens.fr) et Mme Céline LECLERCQ-TRICOTET (celine.tricotet@ac-amiens.fr).

Le **site disciplinaire académique** (<http://spc.ac-amiens.fr>) qui héberge les informations institutionnelles actualisées et de nombreuses ressources aura pour webmestre Céline LECLERCQ-TRICOTET. De même, notre **interlocuteur académique pour le numérique** (IAN) sera M. Bertrand FARENEAU (bertrand.fareneau@ac-amiens.fr). Il vous accompagnera dans le développement des usages pédagogiques du numérique.

Les échanges par mail se feront **uniquement par le biais de la messagerie académique** que nous vous invitons à consulter régulièrement les jours ouvrés.

Construire son enseignement en s'appuyant sur les ressources institutionnelles

Le bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020 indique les programmes des cycle 3 et cycle 4 en vigueur à la rentrée 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Concernant la réforme du lycée mise en œuvre depuis septembre 2019, nous vous rappelons que le bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021 précise les modalités d'organisation et d'évaluation du baccalauréat pour la session 2023. Il indique également les parties des programmes de terminale qui ne seront pas évaluées lors des épreuves terminales prévues **en mars 2023** et dans lesquelles intervient notre discipline :

- Spécialité physique-chimie : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121275N.htm>
- Série ST2S : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121278N.htm>
- Série STL : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121279N.htm>
- Série STi2D : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121280N.htm>

Nous vous rappelons toutefois que **les épreuves du second groupe du baccalauréat concernent la totalité du programme.**

Le **portail de physique-chimie sur EDUSCOL** : <http://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie> propose des ressources visant à enrichir vos stratégies d'enseignement. Nous vous invitons à consulter en particulier les documents nationaux produits par le groupe de Recherche et d'Innovation dans l'enseignement de Sciences Physiques (GRIESP) : <https://eduscol.education.fr/225/recherche-et-innovation-en-physique-chimie>

Par ailleurs, vous trouverez sur la page **EDUSCOL – CSTI** (Culture Scientifique Technique et Industrielle)

une sélection d'actions et de projets : <https://eduscol.education.fr/2045/culture-scientifique-technique-et-industrielle> avec une mise en lumière sur les actualités du concours *Cgenial2023*, *le prix du livre Science pour Tous* et *les Olympiades*. Sachez également que le site académique proposé par la DAAC d'Amiens vous aiguille vers des actions déclinées localement ou proposées par nos partenaires en région : <http://daac.ac-amiens.fr/029-culture-scientifique-et-technique.html>

Evaluer les acquis et les progrès des élèves en s'appuyant sur une réflexion partagée au sein des équipes

La prise en compte du contrôle continu dans les diplômes du brevet des collèges et du baccalauréat conduit à une réflexion sur les enjeux de l'évaluation. **Qu'elle soit de nature diagnostique, formative, ou sommative, elle se doit d'être explicite pour être utile à la construction d'un enseignement adapté au profil d'une classe, à l'appropriation des attendus par les élèves et à l'élaboration de leur projet d'orientation.** Le travail en équipe engagé l'an dernier dans les lycées lors de la rédaction du projet d'évaluation pour le cycle terminal va être poursuivi cette année et gagnerait à être entamé dans l'ensemble des niveaux du second degré, à l'occasion de conseils d'enseignement par exemple.

Nous tenons à souligner **le rôle central des coordinateurs de notre discipline**, que ce soit au collège ou au lycée. Il est donc fondamental que chacun d'entre eux soit clairement identifié. Une communication ultérieure aura lieu de la part de l'Inspection afin de mettre à jour la liste des coordinateurs des établissements et de récupérer les services de chaque enseignant de physique-chimie.

Anticiper un plan de continuité pédagogique en s'appuyant sur une plateforme respectueuse du cadre du règlement général de la protection des données (RGPD)

Le service de classes virtuelles accessible sur la plateforme <https://apps.education.fr/> devient le service de référence suite à l'arrêt du service « Mes classes virtuelles » du CNED fin juillet 2022. L'accès se fait à l'aide des identifiants et mot de passe académiques habituels. La procédure ainsi que différents documents d'accompagnement à la prise en main des différents outils proposés sur la plateforme figurent sur une page dédiée sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/3209/le-service-de-classes-virtuelles-sur-la-plateforme-appseducationfr>.

Se former en s'appuyant sur le plan académique de formation (PAF)

Nous vous invitons tous à poursuivre votre formation tout au long de votre carrière pour continuer à prendre en compte dans votre enseignement les évolutions et l'état de la recherche tant dans le domaine scientifique que dans celui de la pédagogie et de la didactique.

Le plan académique de formation est publié à l'adresse suivante : <http://www.ac-amiens.fr/paf> et la **campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 18 septembre** pour les formations d'octobre à décembre. Il vous suffit de sélectionner les formations auxquelles vous souhaitez participer, vous identifier, puis de les valider. Vous pourrez vérifier après la campagne d'inscription dans GAIA individuel que votre sélection est conforme. Vous accéderez à toutes les informations utiles, notamment les dates des différentes campagnes d'inscription, en cliquant sur le lien ci-après : <https://intranet.ac-amiens.fr> puis rechercher PAF.

L'offre de formation s'est construite autour de plusieurs besoins exprimés par les personnels et des priorités ministérielles. Vous trouverez parmi les différentes propositions des stages axés notamment sur **l'utilisation du numérique**, le **développement de l'oralité** comme objet et outil d'apprentissage ainsi que sur la **construction d'un enseignement différencié** vecteur d'apprentissage à l'autonomie pour les élèves. L'intention est de vous accompagner à la mise en œuvre des programmes ainsi qu'à l'utilisation d'outils pédagogiques pour permettre de parvenir aux **objectifs communs pour la réussite de tous les élèves définis dans le projet**

académique Ambitions 2025 « Former des citoyens libres et éclairés » consultable sur le lien ci-après : <https://www.ac-amiens.fr/article/projet-academique-ambitions-2025-former-des-citoyens-libres-et-eclaires-121470> .

Nous vous encourageons également à développer vos compétences professionnelles en préparant des certifications complémentaires. Des informations sont disponibles sur les descriptions, les possibilités de formation et les perspectives d'évolution de carrière suite à ces certifications sur le lien ci-après : <https://view.genial.ly/62beb7ad0e135500116a9d7e/interactive-content-certifications-complementaires> .

Sachez que nous sommes présents auprès de vous pour vous accompagner dans vos démarches.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons Mesdames, Messieurs les professeurs, une excellente année scolaire et beaucoup d'épanouissement au service de la réussite des élèves.

Vous retrouverez l'ensemble des éléments de la lettre de rentrée sur le site académique : <http://spc.ac-amiens.fr/>

Sophie GERBER et Laurent MOUTET